

BULLETIN de CORRESPONDANCE

III° REGION MILITAIRE
ETAT-MAJOR
BUREAU ORG. RESERVES

N° 234/3°RM/ORG.RES/INS

RENNES, le 26 JANVIER 1981

Le Général de Corps d'Armée PERIER
commandant la III° Région Militaire

à

Monsieur le Ministre de la Défense
Etat-Major de l'Armée de Terre
Bureau Instruction/RPM
PARIS

MINISTERE DE LA DEFENSE

ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE

BUREAU INSTRUCTION

14, rue Saint-Dominique
75997 PARIS ARMEES

N° 0427 - - 3 FEV. 81 /DEF/EMAT/INS/RPM

Clt : 0/4460

Le Général d'armée DELAUNAY
Chef d'état-major de l'armée de terre

à

destinataires "in fine"

D E M A N D E

R E P O N S E

O B J E T : Rallye des cadres de réserve.

REFERENCE : B.E. n° 234/3°RM/ORG.RES/INS

QUESTION POSEE

Compte tenu de la rigidité des nouvelles règles fixant la composition des équipes, les délégués militaires départementaux font part des difficultés rencontrées pour constituer des équipes réglementaires. Les questions le plus souvent posées sont les suivantes :

ALPHA : Dans le cadre des C.E.P.R., et s'il n'y a pas autant de capitaines que d'équipes dans ce département, peut-on faire commander une de celles-ci par un lieutenant qui aurait le niveau de commandant de compagnie. Dans l'affirmative, une telle équipe pourrait-elle concourir au niveau régional ?

1, réponse affirmative, y compris pour les équipes de régiment, sous réserve que le lieutenant ait l'aptitude à commander une unité élémentaire et qu'il soit le lieutenant le plus ancien de l'équipe. Une telle équipe est autorisée à concourir jusqu'au niveau national.

.../...

BRAVO : Quel doit être le grade du (ou des) remplaçant (s) ?

2) 1 officier du grade de lieutenant et 1 sous-officier ou caporal-chef (brigadier-chef)

S'il y a défection du chef d'équipe, celui-ci est automatiquement remplacé par le lieutenant le plus ancien, qu'il soit membre de l'équipe ou remplaçant.

3) Ces dispositions, prévues dans le nouveau règlement du rallye qui entrera en vigueur en 1982, seront appliquées dès 1981.

DESTINATAIRES :

- C.A./R.M. (7 dest).
- Cdt forces ANT-GUY.
- E.A.A.B.C. - SAUMUR.

COPIE à :

- C.E.A.T.
- I.R.M.A.T.
- U.N.O.R.
- F.N.A.S.O.R.

DIFFUSION INTERIEURE

- E.M.A.T./B.M.O.
- CONS/RES (2 ex)

Par ordre Le Général RABOT
Sous-Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre

